



LEZOUX ARC RACING CLUB ASSEMBLEE GENERALE DU 13.10.2023

Présents : Thierry Roche, Christian Nouvet, Christophe Lagresles, Michel Mourot, Christelle Couperier, Louis Breton, Samantha Jouhet, Patrice Anne Marie, Jacques Olivier Sauvaget, Yannick Imbert, Christophe Tourgon, Corinne Chadrin, Yannick Steffen, Mathéo Dubouis.

1 procuration : Marie Demars

L'assemblée générale du club de tir à l'arc (LARC) s'est tenue le vendredi 13 octobre 2023 à partir de 18H30 à la salle Le Zenith.

- **Rapport moral du Président :**

Historique du nombre de licenciés :

- 2021 : 36
- 2022 : 47
- 2023 : 58
- Actuellement : 41

L'an dernier au club nous avons frôlé les 60 licenciés, sur le département les 1000. (984) Mais ce nombre devrait être difficile à dépasser tant pour le club que le CD. En effet nos clubs sont au complet, les créneaux d'entraînement, les encadrants, le matériel, ne nous permettent pas d'accueillir plus d'archers.

Cette année encore le turn over, (surtout chez les jeunes) nous pose le problème de l'école de tir à l'arc. Pour parvenir à notre ambition, d'être classé ETAF, il nous faut un nombre de jeunes archers qui participent aux compétitions aussi bien en salle qu'en extérieur. Hors si nous avons le meilleur ratio du CD (peut-être même de France) licenciés compétiteurs en salle, en TAE c'est plus compliqué. Nous formons de jeunes archers sur une saison puis la suivante alors qu'ils pourraient être assez performants en compétition, ils ne reviennent pas. Je pense que beaucoup d'autres disciplines ont les mêmes préoccupations. Nous sommes malgré tout Club Compet au niveau du Comité Régional (11 club sur 195 du comité on cette appellation). Pour les adultes ce n'est pas la même problématique, ils n'entre pas en jeu pour le classement ETAF. Toutefois le niveau de performance augmente, et je ne désespère d'avoir prochainement des représentants aux championnats de France.

Nous avons besoin de membres au bureau, il n'y a pas un travail harassant, mais plus nous sommes nombreux plus le travail est partagé. Il nous faudrait aussi un entraîneur de plus, cela soulagerait nos encadrants. Je suis le seul arbitre du club, sachant que sans arbitre un club ne peut pas organiser de compétition, un second ne serai pas de trop.

Comme tous les ans nous avons organisé plusieurs compétitions, le CRJ avec le FITA salle en novembre, le tir en salle avec finales en janvier, et une manche du Challenge régional, et de DRH en extérieur. Notre expérience nous permet d'avoir de bons retours sur ces organisations et je remercie les bénévoles du club pour leur implication. Cette année nous organisons les mêmes compétitions

aux mêmes dates.

Nous avons entrepris de refaire le terrain extérieur d'entraînement, outre un gros investissement financier, cela demande aussi beaucoup de travail en plus de l'entretien habituel. Il nous reste quelques chevalets à monter, et installer les bandes de stramit. Il faudrait rapidement trouver des dates et du personnel pour terminer ce chantier. En plus des compétitions qui arrivent, je suis conscient que cela prend beaucoup de temps, mais vu nos effectifs, si chacun y met un peu de bonne volonté notre terrain devrait être opérationnel pour la reprise en extérieur.

En France le bénévolat est prépondérant dans le fonctionnement des associations, nous avons un modèle pratiquement unique au monde et pour que cela continue il faut rendre hommage à tous ceux qui donnent de leur temps. Au sein du club je pense surtout à Louis, Christelle, et Christian qui assurent l'encadrement des entraînements, et les archers, parents d'archers qui nous soutiennent à chaque fois que nous en avons besoin.

- **Bilan financier de l'année 2023 :**

Le bilan financier détaillé du club pour l'année 2023 a été exposé par Christian NOUVET.

Au 31/08/2023, les comptes font apparaître un solde créditeur de 2529,57€ sur le Compte courant et de 3578,43€ sur le livret A.

Il est fait remarquer que les frais de banque sont élevés et qu'il serait bon de négocier avec la CE ou de voir avec les autres banques afin de diminuer les frais de banque.

Quitus accordé .

- **Bilan sportif de la saison 2022/2023 et objectifs 2023/2024 : (voir pièce jointe Rapport sportif)**

Une remarque est émise sur le manque de participation des jeunes aux compétitions extérieures : les compétitions étaient organisées sur des longs WE et cela peut expliquer le manque de participation

- **Elections au Comité Directeur**

Comme indiqué lors du rapport moral le bon fonctionnement du club repose sur le bénévolat. 3 personnes ayant démissionnées, nous avons besoin de nouvelles candidatures. Se proposent et ont été élus :

- Yannick Imbert
- Samantha Jouhet

Il est précisé qu'il est possible d'être nommé au comité directeur sans être affecté à une tâche spécifique.

- **Nominations des représentants aux AG du comité départemental du Puy de Dôme et du comité régional Auvergne Rhône-Alpes :**

En séance, il a été procédé à la nomination des représentants aux assemblées générales du comité départemental du Puy de Dôme et du comité régional Auvergne Rhône-Alpes.

Sont nommés représentants :

- à l'assemblée générale du comité départemental du Puy de Dôme du 29/10/2023 à RIOM :

- Thierry ROCHE
- Annie Renault

- à l'assemblée générale du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes du 19/11/2023 à SAINT ETIENNE :

- Thierry **ROCHE**

- **Augmentation du prix de la licence** :

Il est proposé une augmentation de la licence de 20€ pour la saison prochaine avec une réduction de 10€ à partir du 2^{ème} adulte de la même famille et de 20€ pour les enfants.

Les tarifs seraient :

- 1ère année 130 € ;
- Renouvellement de licence : adultes 120 € et jeunes 95 €.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Questions diverses**

Précisions sur les horaires durant les congés scolaires : Pour la toussaint mêmes horaires la 1^{ère} semaine et pas d'entraînement le 2^{ème} la salle étant prise.

Le président souhaite encore remercier l'ensemble des acteurs, bénévoles et volontaires qui, malgré leurs obligations professionnelles et familiales, aident lors des différentes manifestations et participent au bon fonctionnement du club.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h00.

Fait à LEZOUX, le 13 Octobre 2023

Le Président
Thierry **ROCHE**